

REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS

« Boost'in »

Du 18/05/2026 au 14/06/2026

1. PREAMBULE

IMPACT Lab accompagne, depuis 2015, les startups, les grandes entreprises et les institutions publiques africaines pour leur permettre, grâce à l'innovation, d'être plus compétitives et de répondre à leurs enjeux de croissance et d'impact.

IMPACT Lab offre aux startups un accompagnement opérationnel sur mesure pour accélérer la mise en œuvre de leurs projets, leur croissance et leur financement. Dès 2018, la structure s'est concentrée sur l'accompagnement d'entrepreneurs au stade du go-to-market, et a élargi son périmètre géographique d'intervention pour couvrir d'autres pays d'Afrique. Depuis 2021, IMPACT Lab déploie également des programmes d'accompagnement à l'internationalisation et à la levée de fonds pour des startups matures générant déjà du chiffre d'affaires dans leurs pays d'origine. Au total, près de 400 startups ont été accompagnées par IMPACT Lab depuis sa création, dont 220 startups marocaines.

Le programme Boost'In est un programme de pré-accélération déployé depuis 2024 en partenariat avec Tamwilcom dans le cadre du programme Innov Invest. Il s'étend sur une durée totale de 25 mois, structurée en 3 phases :

- un bootcamp de sélection sur une durée d'un mois
- une période de pré-accélération intensive de 9 mois, axée sur le renforcement des compétences pour accroître la traction de l'entreprise et la préparer à la levée de fonds
- un suivi continu des startups pendant 15 mois pour maintenir la dynamique, favoriser les connexions et assurer une gestion efficace du financement

2. OBJET DE L'APPEL À PROJET

Cet appel à projets a pour objectif de sélectionner, à la suite d'un processus de sélection, 15 startups innovantes afin de bénéficier d'un programme d'accompagnement en pré-accélération et, le cas échéant, du financement¹ « Tech Boost » au titre du « Fonds Innov Invest » (FII).

3. PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Les candidats sélectionnés dans le cadre de cet appel à projet auront accès gratuitement² à un programme d'accompagnement comprenant les services suivants :

¹ Un minimum de 20% du programme d'investissement à financer devra être engagé par la startup comme autofinancement préalable au décaissement du financement au titre du FII.

² D'autres services payants peuvent être proposés à la demande.

- Un programme de workshops et de formations couvrant diverses thématiques business, technologiques et techniques
- Un accompagnement individuel assuré par un coach référent d'IMPACT Lab.
- Un suivi opérationnel assuré par le lead des opérations d'IMPACT LAB.
- Des rencontres individuelles avec des experts sectoriels ou technologiques selon les besoins spécifiques des startups
- Facilitation des mises en relation avec des partenaires commerciaux ou financiers potentiels
- Un soutien pour accroître la visibilité des startups sur le digital et dans les médias

4. CRITERES D'ELIGIBILITE

L'appel à projets s'adresse aux entrepreneurs et start-ups établis au Maroc respectant les critères d'éligibilité suivants :

- Entreprise de droit marocain dont au moins un des porteurs de projet détenant une minorité de blocage, ainsi que le gérant, sont résidents au Maroc
- Ayant 5 ans d'ancienneté au maximum, à compter de la date d'immatriculation au RC
- Démontrant d'un projet avec un caractère innovant³
- Avec une solution qui a dépassé le stade du MVP et qui est commercialisée sur le marché
- Priorité accordée aux startups opérant dans les secteurs d'activité suivants : AgriTech / HealthTech / Fintech / Cleantech

5. DOSSIER DE CANDIDATURE : CONTENU ET SOUMISSION

Le dossier de candidature doit inclure :

- *Un formulaire décrivant la startup, les réalisations et le projet proposé*
- *Une vidéo de pitch*
- *Le(s) brevet(s) d'innovation si existant(s)*
- *Le(s) CV et les pièces d'identité du ou des fondateur(s)*
- *Les statuts de l'entreprise*
- *L'inscription au registre du commerce*

Le dossier de candidature peut être rédigé en langue arabe, française ou anglaise et transmis via la plateforme VC4A sur la page dédiée au programme accessible via le lien :

³ La notion d'innovation est appréhendée dans son sens large. Elle correspond à la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une méthode organisationnelle. Ainsi, il peut s'agir d'une innovation proprement dite (création) ou d'une innovation d'adaptation.

<https://vc4a.com/impact-lab/boostin/?lang=fr>

Seules les candidatures comportant un dossier complet et transmises sur cette plateforme seront évaluées.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 14 juin 2026 à minuit. Les candidatures reçues après la date de clôture de l'appel à projets ne seront pas prises en compte.

- Une même entreprise ne peut déposer qu'un seul dossier de candidature.
- Après envoi du dossier de candidature, le contact principal du candidat pourra être sollicité pour des demandes de précisions ou de justificatifs sur sa candidature.

Toute déclaration inexacte ou mensongère peut entraîner la disqualification du candidat.

IMPACT Lab se réserve le droit de modifier, de décaler, de proroger ou d'annuler purement et simplement le présent appel à projets et ce, sans qu'aucun des candidats ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnisation à ce titre. Le règlement modifié se substituera automatiquement au règlement jusqu'alors en vigueur, celui-ci devenant caduc.

6. PROCESSUS D'ÉVALUATION DU PROJET

La présélection des candidatures présentées dans le cadre de l'appel à projets se fera sur la base d'une évaluation sur dossier. Les critères d'évaluation incluent le caractère innovant de la solution, l'adaptation de la solution à un besoin de marché, le niveau de maturité de la startup, la scalabilité de son business modèle, la qualité de l'équipe et l'impact social et/ou environnemental attendu.

Les startups présélectionnées participeront à un bootcamp de sélection finale d'une durée d'un mois. A l'issue du bootcamp de sélection, toutes les startups pourront soumettre un dossier de financement Tech Boost, qui sera revu par un comité de financement. Ce dernier décidera l'octroi du prêt d'honneur et les conditions associées en fonction de la pertinence du projet soumis à financement, de la capacité de remboursement de la startup et de l'engagement démontré par l'équipe durant le bootcamp.

Les startups retenues par le comité de financement accéderont au financement Tech Boost selon les conditions validées par le comité, et intégreront le programme de pré-accélération.

7. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Phases	Date (jours calendaires)
Lancement de l'appel à projets	18 Mai 2026
Clôture de l'appel à projets	14 Juin 2026
Processus de pré-sélection des startups	Du 15 au 17 Juin 2026
Bootcamp de sélection finale	Du 22 juin au 22 Juillet 2026
Passage devant le comité de financement	Les 23 et 24 Juillet 2026

Annonce des startups retenues	Septembre 2026
Démarrage du programme de pré-accélération	Septembre 2026 - Juin 2027
Clôture du programme de pré-accélération	Juin 2027
Suivi post-programme	Juillet 2027 – Juin 2028

CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout projet comportant des informations à caractère confidentiel devra le mentionner de façon non équivoque. L'intégrité de ces informations fournies par les candidats dans leur dossier de candidature sont confidentielles, à l'usage exclusif du comité de sélection.

IMPACT Lab ainsi que les membres du comité de sélection s'engagent à traiter comme confidentielles les informations renseignées par les candidats et ne pourront les divulguer sans accord préalable écrit de ces derniers.

IMPACT Lab se réserve le droit de communiquer publiquement sur l'appel à projets et les candidatures réceptionnées et/ou retenues à l'issue du processus de sélection. Dans ce cas, seuls les noms des projets et/ou entreprises candidats ou retenus seront communiqués.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

IMPACT Lab s'engage à maintenir une totale indépendance dans son évaluation des projets qui lui sont présentés dans le cadre de l'appel à projets.

IMPACT Lab atteste qu'aucun intérêt financier, professionnel, ou personnel ne viendra influencer de manière inappropriée ses décisions ou ses évaluations.

En cas de conflit d'intérêts divulgué ou autrement identifié, IMPACT Lab se réserve le droit de prendre toutes mesures jugées nécessaires pour assurer l'intégrité de l'évaluation des projets.

Toutes les informations divulguées dans le cadre de la gestion des conflits d'intérêts seront traitées avec la plus stricte confidentialité et ne seront utilisées que pour assurer l'intégrité du processus d'évaluation.

TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Afin de garantir une sécurité et une confidentialité des données transmises dans le cadre de l'appel à projets, IMPACT Lab mettra en place des principes et règles visant à protéger les droits des personnes concernées et à empêcher l'utilisation inappropriée de leurs données à caractère personnel et ce, conformément aux dispositions de la loi 09-08 et du RGPD.

IMPACT Lab s'engage également à respecter les principes énoncés par la présente politique de protection des données à caractère personnel en assurant des services conformes aux bonnes pratiques de sécurité.

CONTACT

Veillez adresser toutes vos demandes d'informations à l'adresse suivante « contact@impactlab.africa ».